

Ordinations

— o —

Dimanche, le 28 avril, en l'église paroissiale de Sainte-Anne de la Pocatière, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a conféré la prêtrise à MM. les abbés Zéph. Raymond et Jos.-E. Boucher, originaires de la paroisse.

Le même jour, à Saint-Thomas de Montmagny, Sa Grandeur Mgr l'Auxiliaire a ordonné prêtres : MM. les abbés Herc. Nicole et J.-Alb. Poirier, originaires de la paroisse.

Mercredi, le 1^{er} mai, au Sacré-Cœur de Jésus (Beauce), S. G. Monseigneur l'Archevêque a ordonné prêtre M. l'abbé Ov. Cliehe, originaire de la paroisse.

Le même jour, à la Basilique, Sa Grandeur Mgr l'Auxiliaire a conféré les ordres suivants :

TONSURE : M. Euloge Pelletier, *du diocèse de Québec.*

SOUS-DIACONAT : MM. Anédée Fillion, Georges Darveau, Elz. Latulippe, Jules Lachance, *du diocèse de Québec* ; Frs Bourgeois, *du diocèse de Saint-Jean, N.-B.* ; Edm. O'Brien, *du diocèse d'Ogdensburg, E.-U.* ; Nap. Gilbert, *du diocèse de Manchester, E.-U.* ; Ulric et Ernest Perrier, des Pères de Ste-Croix.

Réforme du Bréviaire

— o —

Mgr Pierre Piacenza, protonotaire apostolique de la Sacrée Congrégation des Rites, et membre de la Commission pontificale pour la réforme du bréviaire, questionné sur la valeur des éditions actuelles, a adressé aux éditeurs des différents Bréviaires l'intéressante lettre suivante :

Rome, 17 janvier 1912.

Monsieur,

A la demande que vous m'avez faite concernant l'usage des Bréviaires qui se trouvent présentement entre les mains du